LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVECHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

Vol. IX.

15 JANVIER 1910

No. 2

SOMMAIRE—S.G. Mgr l'Evêque de Joliette annonce une quête en faveur des Ruthènes—S. G. Mgr l'Archevêque de Westminster intervient dans les élections en Angleterre—Les Flamands dans le diocèse de Saint-Boniface.

—Un ami de l'Ouest—Où mène le principe de la neutralité scolaire—Feu le R. P. Tymoczko, O. S. B. M.— Les Canadiens-Français d'Ontario—Les nouvelles Missionnaires de l'Île-à-la-Crosse—Intéressante séance à Saint-François-Xavier—Bénédiction d'Eglise et de cloches à Saint-Léon—Mort de la Rde Sœur Dandurand—Polonais et Ruthènes—Diffusion de la presse catholique—Les ressources de l'Ouest—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

S. G. MGR L'EVEQUE DE JOLIETTE

ANNONCE UNE QUETE EN FAVEUR DES RUTHENES.

Aux quêtes déjà en usage dans le diocèse, j'en ajoute une nouvelle en faveur des Ruthènes catholiques établis dans le Nord-Ouest. Les Pères du 1er Concèle Plénier de Québec se sont préoccupés de la grave question des Ruthènes, des dangers nombreux auxquels leur foi est exposée, des efforts faits par la presse sectaire ou irréligieuse pour

les détourner de la fidélité à l'Eglise catholique.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface exposa en termes très clairs la véritable situation de ces milliers d'étrangers qui ont quitté leur pays d'origine et se sont établis au Canada, ainsi que les sacrifices nombreux déjà faits par les évêques du Nord-Ouest pour venir à leur secours. Laissés à eux mêmes, le vénérable métropolitain de Saint-Boniface et ses suffragants ne sauraient, vu la modicité de leurs revenus pécuniaires, assurer le succès complet de cette œuvre importante entre toutes. Il faut donc que leurs collègues dans l'épiscopat canadien les aident à l'accomplir en leur assurant, au moins pendant quelques années, les revenus nécessaires pour fonder, en faveur des Ruthènes confiés à leur sollicitude pastorale, un petit séminaire, une école normale de filles, la construction d'églises et de chapelles, la création d'un hôpital, enfin la fondation d'un journal en langue ruthène qui soit le contrepoids des mauvais journaux au moyen desquels les

ennemis de l'Eglise cherchent à perdre ces malheureuses populations.

Les Pères du Concile ont été émus d'une telle situation, et se sont engagés, les uns à garantir annuellement, pendant dix ans, à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface et à ses vénérés suffragants le montant de quatre dollars par mille catholiques de leur diocèse respectif; les autres, à une quête annuelle pour la même période. C'est cette quête, chers collaborateurs, que j'annonce aujourd'hui, persuadé que tous mes diocésains y contribueront généreusement et dans la proportion des biens que leur a départis la Divine Providence. Donner pour l'œvre des Ruthènes, c'est donner pour l'œuvre même de l'affermissement de la foi et du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est s'assurer les bénédictions de Dieu dans le temps, et ses éternelles récompenses pendant l'éternité.

La quête en faveur des Ruthènes se fera, chaque année, le jour

de la fête de l'Ascension.

CIRCULAIRE, 13 DEC. 1909.

S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DE WESTMINSTER

INTERVIENT DANS LES ELECTIONS EN ANGLETERRE.

Une dépêche de Londres, en date du 28 décembre, annonce ce qui suit: Pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, la campagne électorale fait trève. C'est ce moment d'accalmie que Mgr Bourne, archevêque de Westminster, a choisi pour parler à ses diocésains. Dans une lettre pastorale qu'il vient de leur adresser, il supplie les catholiques — il leur commande de voter en faveur des partisans des écoles catholiques — c'est à dire des unionistes. La question scolaire, déclaret-il, est la plus importante à considérer dans la campagne actuelle."

Cette intervention n'a rien d'étonnant pour qui connaît la doctrine et les droits de l'Eglise. les devoirs des pasteurs et des fidèles. Un vrai catholique n'a pas deux consciences: il a le devoir de défendre comme citoyen ce qu'il a le devoir de croire et de pratiquer comme fi-

dèle enfant de l'Eglise.

LES FLAMANDS DANS LE DIOCESE DE SAINT-BONIFACE.

Il y a un bon nombre de Flamands dans la paroisse de Saint-Alphonse et le R.P.C. Deutschler, c.R.I.C., parle très bien leur langue et réussit à merveille au milieu d'eux. Il y a aussi des Flamands à Deloraine, Les RR. PP. Rédemptoristes de Brandon sont allés plusieurs fois leur prêcher des retraites dans leur langue. Il y a deux ans, un prêtre flamand de Belgique se disposait à partir avec M. l'abbé Swannet, alors curé de Moose-Jaw, mais il y renonça au dernier moment.

L'an dernier, M. l'abbé Van de Velde fut nommé curé de Deloraine, mais une circonstance imprévue, la maladie et le départ de M. l'abbé Janssens, alors ouré de Balgonie, lui valut sa nomination à ce dernier poste. En plusieurs autres circonstances, un prêtre a également été destiné à Deloraine, mais le projet a échoué. Le printemps dernier, Mgr l'Archevêque s'est adressé à un évêque de Hollande pour avoir

un prêtre destiné à Deloraine.

A Saint-Boniface il y a un bon nombre de Flamands, dont plusieurs n'y résident pas d'une manière permanente. Pour les desservir, il y a eu à plusieurs reprises un prêtre parlant le flamand comme vioaire à la cathédrale. Mais, après un certain temps, ces prêtres devaient naturellement être nommés curés. De plus, Mgr Dugas, curé de la cathédrale, a toujours eu soin de faire prêcher chaque année une retraite aux Flamands dans leur langue et de leur procurer un prêtre pour entendre leurs confessions à Noël et à Pâques.

Les prêtres flamands, rédemptoristes et séculiers du diocèse, savent avec quelle sollicitude on s'occupe de leurs compatriotes. Et présentement de nouveaux efforts sont tentés, afin d'obtenir un prêtre

parlant le flamand pour Saint-Boniface et Deloraine.

Ces détails sont donnés afin que l'on comprenne bien que le système consistant à vouloir obliger tous les catholiques étrangers à renoncer à leur langue pour apprendre l'anglais, et être desservis dans cette langue, est considéré comme tyrannique et funeste à la foi.

Le dernier mot est donc aux prêtres parlant le flamand et désireux

de se dévouer au milieu de leurs compatriotes.

UN AMI DE L'OUEST.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, (18 déc.) a publié une édifiante nécrologie d'un très digne ami de l'Ouest, M. F.-H. St-Germain, pieusement décédé à Nicolet le mois dernier. Notons que le défunt était le 17e d'une famille de 25 enfants et que ses études terminées au collège de l'Assomption, en 1855, il alla s'établir comme colon dans la paroisse de St Louis de Blanford, fondée par Charles Héon, dont il écrivit plus tard la biographie. En 1907 il publia un autre volume intitulé: Impressions de Voyage au Nord Ouest. Cet ouvrage est le récit d'une tournée à travers l'Ouest, jusqu'au sud-ouest de l'Alberta, à l'hôpital établi chez la tribu sauvage des Pieds Noirs par les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Nicolet en 1893. Dans ce livre, l'auteur se montre bon observateur et note avec beaucoup de verve tout ce qu'il a vu et entendu. Ce voyage avait pour lui un attrait particulier, car il allait visiter un hôpital fondé par sa fille aînée Rachel qui, à 20 ans, disait adieu au monde pour se faire sœur de charité à l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Ce fut elle et trois jeunes autres compagnes, qui, en 1893, furent désignées par feu Mgr Gravel, à la demande du Rd Père Lacombe, o. m. I., pour aller soigner et évangéliser la fameuse tribu des Pieds-Noirs. Après plus de 16 ans de travail et de dévouement, ses supérieures la rappelèrent à Nicolet en octobre dernier et le 8 décembre elle put recevoir le dernier soupir de ce père bien-aimé.

OU MENE LE PRINCIPE

DE LA NEUTRALITE SCOLAIRE.

Un très grave théologien français, qui écrit dans l'Ami du Clergé, de Langres, sous le pseudonyme de Vieux Moraliste, fait, au cours d'une série d'articles sur la question scolaire en France, des réflexions qui sont de nature à encourager les catholiques de l'Ouest dans leur lutte contre le principe de l'école neutre. Ici comme en France ce funeste principe, malheureusement consigné dans la législation, peut conduire aux plus désastreuses conséquences. Pour juger sainement de la situation scolaire au Manitoba et dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, il ne faut pas s'arrêter aux avantages momentanés qu'on peut tirer de l'application des lois existantes, mais considérer le principe même de ces lois à base de neutralité. Juger autrement serait donner dans l'erreur qui a été commise en France, comme le démontre si clairement l'extrait suivant:

"Quoi qu'on en veuille penser après coup, un fait est certain: c'est que le régime de la neutralité des écoles publiques a été très facilement accepté en France. Les protestations, certainement, n'ont pas manqué au sein du Parlement et ailleurs. Mais, très vite, le monde catholique s'est habitué au nonvel état de choses, trouvant suffisante pour parer au danger la liberté qu'on lui laissait d'ouvrir partout des écoles chrétiennes en opposition avec les officines pédagogiques neutres de l'Etat.

On se rappelle le succès prodigieux de ces fondations d'écoles libres et la satisfaction qu'on éprouvait alors à constater l'heureuse concurrence qu'elles faisaient à l'enseignement laïque. Je me souviens de ce que me disait en ce temps-là un sage, un Général d'Ordre religieux, qui doit bien souffrir de voir ses prévisions aujourd'hui si lamentablement réalisées.

"Les catholiques ont tort; ils se fourvoient. Ils dépensent des sommes colossales à boucher les lézardes d'un bâtiment qui les écrasera quelque jour fatalement sous sa chûte. Quand ils auront bien charitablement masqué à leurs frais le chancre qui se cache au fond de la loi, une heure viendra où le gouvernement arrachera l'emplâtre, et le chancre fera son œuvre de décomposition tout à l'aise. Si le gouvernement supprime les religieux enseignants en France,— cela s'est vu — s'il abolit la loi Falloux, s'il accumule les obstacles législatifs à ce qui pourra rester encore en ce temps-là d'enseignement libre, à quoi

aura servi ce formidable effort catholique, sinon à pallier les dangers de la neutralité scolaire, au point de plonger, sur cette affaire, la

mentalité du peuple dans la plus redoutable des léthargies?

" J'entends bien, - ajoutait cette voix étonnamment prophétique. - j'entends bien que nos écoles catholiques sauveront beaucoup d'ames d'enfants. Mais quel malheur de se laisser hypnotiser par le brillant résultat du moment présent, et de fermer l'œil sur les douloureuses déchéances en masse dont il faudra le payer dans l'avenir! Et pourquoi ne pas prendre tout de suite en face du principe même de la neutalité. l'attitude nettement intransigeante que cet avenir nous imposera fatalement, alors qu'il sera trop tard peut-être pour la faire

accepter efficacement par l'opinion publique?

"La prudence commande souvent des concessions de tolérance pratique, c'est vrai. Encore ne faut-il pas oublier, jamais, que la prudence défend ces concessions quand elles sont de nature à frapper de mort le principe gênant qu'elles ont soi-disant pour but de dissimuler temporairenent aux yeux des faibles. On pourrait faire un joli volume sur le sujet que voici: Comment les principes meurent dans les sociétés, et l'auteur n'aurait guère besoin de se mettre en grands frais d'érudition et de raisonnement pour démontrer que la mort des principes, la diminution des vérités — diminute sunt veritates a filiis hominum - n'a point pour cause explicative suffisante la persécution des ennemis de la raison ou de la foi, mais plutôt l'enlisement progressif du vrai, du beau, et du bien dans la tangue mortelle des concessions de tolérance à jet continu."

Ce langage me paraissait alors un peu rude, et cette sagesse par trop intransigeante! Aujourd'hui, je les admire, et suis de ceux qui regrettent amèrement qu'ils n'aient pas eu alors plus d'écho dans l'o-

pinion catholique en France."

FEU LE R. P. TYMOCZKO, O. S. B. M.

Nous avons le regret de consigner la mort d'un dévoué missionnaire ruthène du diocèse de Saint-Albert. Jeune encore et jouissant d'une excellente santé, le R. P. C.-J. Tymoczko, basilien, est décédé d'une manière tout à fait inopinée et même mystérieuse. Parti de sa résidence de Mundare, le 25 décembre, il desservit le dimanche la mission de Beaver Creek et se remit en route pour retourner chez lui, conduit par un Galicien. La voiture, qui le portait, fut rencontrée à cinq milles de Beaver Creek, et, à l'étrangeté de la disposition de son contenu quelqu'un demanda au guide ce qu'il conduisait ainsi. Ce dernier répordit d'une manière évasive. Il continua son chemin et amena le cadavre à Mundare sans fournir d'explications.

Le Révérend Père desservait les Ruthènes établis entre Mundare

et Vermillion. Il était considéré comme un prêtre fidèle et dévoué au bien de son peuple. C'est sans contredit une perte considérable. Le R. P. Kryzanowski, basilien de Winnipeg, est allé continuer l'œuvre du défunt.

LES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO.

C'est le 18 janvier que s'ouvrira à Ottawa le Congrès d'Education de nos compatriotes d'Ontario. Nous avons déja exprimé nos meilleurs vœux de succès aux congressistes, mais il est bon, croyonsnous, d'attirer encore l'attention de nos lecteurs sur ces importantes assises.

Conscients de leur nombre et de leur vitalité, nos compatriotes de la province sœur veulent conquérir à la langue française droit d'asile et de cité sur les bancs des écoles et dans la rédaction des programmes d'examen. Ils se réunissent pour améliorer le sort des écoles bilingues. Ce qu'ils veulent, c'est la reconnaissance officielle de ces écoles par le gouvernement; c'est la confirmation par un acte de la Législature provinciale de l'enseignement du français dans ces écoles. C'est la disparition de cette fumisterie qu'on appelle maintenant écoles bilingues.

"Tout le monde, dit La Patrie du 25 novembre, sait que le français n'est guère enseigné dans les écoles subventionnées par le trésor public, que la langue française, la langue des ancêtres, est reléguée au troisième ou quatrième plan, comme tout autre dialecte, la ou elle devrait, sinon avoir la première place, du moins être sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. C'est pour obvier à cette lacune que le Canadiens-français d'Ontario s'unissent en Congrès, c'est pour faire cesser ce déplorable état de choses, c'est pour recouvrer les droits perdus ou extorqués, c'est pour faire grande et belle la place que doit occuper le français dans les écoles, non seulement primaires et secondaires, mais encore supérieures et normales.

L'anglais est nécessaire, on en convient; mais le français l'est aussi. N'est-ce pas Son Excellence Lord Grey qui disait dernièrement qu'un homme qui sait les deux langues est un gentleman accompli? N'est-ce pas la une parole propre à encourager, à aiguillonner?

Il faut le reconnaître, une langue qui n'est pas apprise à l'école, doit fatalement périr. C'est une tout autre chose que parler une langue et la savoir. On peut la parler dans la famille, chez soi, dans la rue ou ailleurs, mais pour la savoir, il faut l'avoir étudiée, et ou ll'étudiera-t-on, si ce n'est à l'école? Et comment l'apprendra-t-on à l'école, si on ne l'enseigne pas? C'est la où en est le français dans Ontario. Alors, il faut s'y mettre de tout oœur, commencer des maintenant à s'occuper des moyens propres à faire donner aux enfants qui fréquentent les écoles un solide enseignement du français, pour que ces enfants non-seulement le parlent, mais encore l'apprennent et le sachent. Il faut du

français dans les écoles primaires et secondaires au même rang que l'anglais, parce que c'est là qu'il faut commencer à apprendre le français. Il faut, de plus, qu'il soit enseigné dans les écoles supérieures et normales, afin de former des professeurs canadiens aptes à pouvoir enseigner à leur tour le français à leurs compatriotes.

Pour atteindre ce but, il faut s'organiser, il faut travailler, peiner." L'œuvre entreprise par le Congrès d'Education mérite donc toutes les sympathies des cœurs catholiques et français. Travailler pour la défense, le maintien et la propagation de notre belle langue française, c'est travailler pour la conservation de la foi chez notre peuple canadien-français. Notre langue, quoiqu'on en pense en certains milieux, demeure le meilleur rempart de notre foi. Voila pourquoi depuis 1760 nos plus grands évêques, les Plessis, les Bourget, les Laflèche, les Taché et combien d'autres, n'ont cessé de revendiquer les droits de notre langue. Et ces droits, comme le disent si bien les promoteurs du Congrès, sont insérés et gravés dans l'airain de nos Constitutions.

LES NOUVELLES MISSIONNAIRES DE L'ILE-A-LA-CROSSE.

Le 7 janvier, les six Sœurs de la Charité, dont les noms suivent, sont parties de la Maison-Vicariale de Saint-Boniface pour la mission de l'Île-à-la-Crosse: Rdes Sœurs St-Nazaire, supérieure, Beaudin, St-

Elizée, St-Adelin, Yvonne et Alice.

La Rde Sœur St-Nazaire a déjà passé sept années dans cette mission historique et la Rde Sœur Beaudin est une ancienne missionnaire du Mckenzie, où elle a demeuré vingt-un ans. Les dévouées missionnaires se sont rendues en chemin de fer à Prince-Albert, Sask., d'où elles ont dû prendre la voiture pour atteindre leur poste lointain, situé à environ trois cents milles de cette dernière ville.

Nos meilleurs vœux de succès et de fécond apostolat les accom-

pagnent.

INTERESSANTE SEANCE A ST-FRANCOIS-XAVIER.

Le R. P. J. Blain, s. J., professeur de sciences au Collège de Saint-Boniface, a donné le soir du 6 janvier, fête de l'Epiphanie, une intéressante séance de projections lumineuses à St-François Xavier. M. le curé A. Duplessis avait organisé un chœur qui rendit très bien la pastorale et quelques cantiques de Noël. Les principales vues projetées sur l'écran étaient divers tableaux des grands maîtres représentant des scènes de la vie de Notre-Seigneur. Il y avait aussi des séries de vues du Japon, de Lourdes et de Rome. Cet enseignement par les yeux intéressa vivement les spectateurs qui en rapportèrent de salutaires impressions.

BENEDICTION D'EGLISE ET DE CLOCHES

A SAINT-LEON.

La paroisse de Saint-Léon, la plus ancienne qui fut établie dans la région de la montagne Pembina, a terminé récemment sa belle église. La première église, servant à la fois de presbytère, avait été bâtie des l'année 1880 par le Rd Théobald Bitsche, premier curé, et la générosité d'un bienfaiteur insigne, M. Anthony Messner, lui avait valu des lors l'acquisition d'une belle cloche du poids de 500 livres. Les RR. PP. Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception qui succédèrent au Rd M. Bitsche, à sa mort arrivée en l'année 1892, conçurent le projet de construire une nouvelle église, et pendant les deux ans qu'ils eurent la charge de la paroisse, ils s'occuperent à réunir les fonds nécessaires à cette entreprise. Lorsqu'en 1894 le Rd M. Nazaire Pelletier fut nommé curé de St Léon, ils lui remirent la belle somme de \$1 768 qu'ils avaient recueillie à cet effet. C'est au Rd M. Pelletier qu'était réservé l'honneur de commencer la même année les constructions projetées. La nouvelle église surgit de terre, puis bientôt un nouveau presbytère fut entrepris; et quand au commencement de l'année 1897 Dieu enleva prématurément à la parosse son vénéré pasteur, l'extérieur de l'église était achevé et les travaux faits se trouvaient en grande partie payés.

En 1899, le R. P. Marie-Antoine Straub, c. R. I. C., qui venait de succéder au Rd M. Noël Perquis dans l'administration de la paroisse, fit construire le joli clocher, qui domine présentement l'édifice sacré, et exécuter plusieurs autres améliorations importantes. Aujourd'hui cette église est complètement achevée au dedans et au dehors, grâce à une généreuse et définitive souscription résolue par les paroissiens au montant total de \$4 275 payables par versements annuels durant cinq ans. Le sanctuaire a été agrandi, une belle et spacieuse sacristie a été construite, de considérables et avantageux changements ont été faits; l'intérieur de l'église a été revêtu de lambris de tôle avec beaucoup de

goût et la décoration exécutée avec art.

L'église de St-Léon présente actuellement un cachet de propreté, de beauté et de splendeur, qui fait l'honneur des paroissiens et l'admiration des visiteurs. Son magnifique maître-autel, dû au travail habile du défunt M. Joseph Chabot, et fraîchement décoré, ses jolis vitraux, sa riche et gracieuse table de communion, ses bancs si simples et si propres, tout contribue à en faire un temple digne de la majesté du culte divin et de la piété des fidèles.

Pour mettre le complément à ces travaux d'achèvement et d'embellissement de notre église, le Rd Père Curé a fait venir deux belles cloches qui uniront désormais leur voix harmonieuse à celle que la paroisse possédait déjà depuis 29 ans, pour constituer l'une des plus belles sonneries que l'on puisse désirer. Ces deux nouvelles cloches sont, comme la première, sorties des ateliers de Meneely, West Troy, E.-U. La plus grosse du poids respectable de 1050 livres porte une inscription qui fait mémoire entre autres choses de l'achèvement de l'église: "Ecclesiæ Sancti Leonis modo perfectæ majorem præbens vocem, laudem Deo dico laudemque Mariæ." La plus petite pèse 376 livres. Elle est un don des RR. PP. Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception à l'église de St-Léon et est dédiée à la Ste Vierge.

S. G. Mgr l'Archevêque vint le 1er décembre bénir notre église restaurée et les nouvelles cloches. La cérémonie fut très solennelle et laissaune impression profonde dans la paroisse. Chacun voulut faire sonner les cloches au jour de leur baptême et la collecte rapporta la belle somme de \$342.35. La journée se termina par une intéressante

séance au couvent des Rdes Sœurs des Cinq-Plaies.

VISITE A NOTRE-DAME DE LOURDES.

En se rendant à Saint-Léon, Monseigneur passa tout un jour à N. D. de Lourdes. Le matin, 30 novembre, il ordenna sous-diacres deux religieux de la communauté, les RR. FF. Bénédiet Benoît et Boniface Diederichs. Dans l'après-midi, Sa Grandeur reçut la profession religieuse de la Rde Sœur Gertrude Gautreau, originaire de l'Acadie, et, après cette cérémonie, procéda à la bénédiction de la nouvelle école construite par les Rdes Sœurs des Cinq-Plaies.

MORT DE LA RDE SŒUR DANDURAND.

Une femme d'œuvres et une religieuse dévouée vient de mourir à Régina, Sask. Après quelques heures de maladie et au moment où elle se disposait à partir pour Montréal, afin de faire approuver les plans du nouvel hôpital de Régina, la Rde Sœur Dandurand a été ravie à la communauté des Sœurs Grises et à l'œuvre importante à la-

quelle elle travaillait depuis bientôt un an.

Née à Montréal le 26 juin 1859 et appartenant à une famille riche et honorable, la Sœur Danddrand entendit de bonne heure l'appel de Dieu et entra au noviciat des l'âge de 18 ans. Elle fit profession le 22 mars 1881 et commença sa vie de misssonnaire à Lawrence, E.-U. Elle demeura ensuite successivement à St-Benoît, à Varennes et à St-Patrice. Le 15 septembre 1896 elle fut désignée pour l'Ouest et nommée Supérieure-Vicaire de la province d'Alberta. En 1907 elle retourna aux Etats-Unis, à Worcester cette fois, mais le climat l'obligea bientôt à revenir dans l'Ouest. Saskatoon fut son nouveau champ d'action jusqu'en mars 1909, époque à laquelle la direction de l'hôpital de Régina lui fut confiée. La regrettée défunte avait un remarquable ta-

lent d'administration. Elle a agrandi considérablement la maison de St-Albert et l'hôpital de Saskatoon. Depuis plusieurs mois elle mettait tout son œur à la préparation des plans et de l'érection du nouvel hôpital de Régina. Elle est morte sur la brèche, après avoir confié à ses Sœurs ses dernières recommandations concernant l'œuvre si chère.

La Sœur Dandurand laisse une mère très agée, une sœur et un frére, M. U.-H. Dandurand, tous de Montréal. Elle était cousine de l'honorable sénateur Dandurand et arrière cousine du R.P. Dandurand, o. M. I. Un de ses oncles était Jésuite, trois de ses tantes Religieuses du Sacré-Cœur et une quatrième Sœur de la Charité. Cette dernière est décédée, il y a plusieurs années, à la mission de l'Île-1-la-Crosse.

Nous prions les Rdes Sœurs Grises et la famille Dandurand d'agréer nos profondes sympathies.

POLONAIS ET RUTHENES.

L'école normale fondée l'an dernier a Winnipeg pour les Polonais ne comptait que 10 élèves en septembre, mais grâce à des instructions du Gouvernement Roblin, elle en compte maintenant 17 et 1 autre sera admis prochainement. Cette école est sous la direction de M. Bloch, excellent catholique polonais.

On espère qu'une section ruthène sera bientôt établie et que le

même nombre d'élèves pourra y trouver accès.

Le Petit Séminaire de Saint-Boniface, ouvert en septembre dernier, compte 36 élèves, dont 9 ruthènes qui réussissent très bien.

DIFFUSION DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

Le R. P. Blais, o. m. i., qui pendant plusieurs années s'est dévoué à l'œuvre de la colonisation, entreprend, avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque et de ses Supérieurs, de propager la presse catholique du diocèse. Nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent dans cette propagande si utile et si féconde pour le bien.

Il n'y a pus de plus noble mission que celle du journaliste catholique dans le monde d'aujourd'hui, disnit Pie X à un journaliste. Je bénis le symbole de votre office. Mes prédécesseurs consacraient les épées et les armes des guerriers chrétiens. Je suis heureux d'attirer des bénédictions sur la plume d'un journaliste chrétien.

Si le rôle du journaliste catholique est si noble et si nécessaire, celui du zélé propagateur du bon journal ne l'est pas moins.

⁻ M. l'abbé Vorst, missionnaire hongrois de Benchonzie, est allé rendre visite à sa vieille mère à La Haye en Hollande.

LES RESSOURCES DE L'OUEST.

M. S.-D. Joubert, président d'une importante maison de commerce de Montréal, de retour d'un voyage dans nos provinces, a déclaré ce qui suit: "L'Ouest a eu cette année une récolte sans précédent, et les consommateurs de ces vastes provinces feront honneur à toutes leurs obligations, ce qui veut dire, en d'autres termes, que les fournisseurs et les manufacturiers des vieilles provinces qui ont un champ d'opéraration dans ces contrées, recevront le remboursement de toutes leurs avances et pourront étendre leur commerce avec toutes les garanties de paiement que l'on puisse exiger.

Les rapports sur les récoltes que nous ont donnés les journaux n'étaient pas exagérés. Comme j'ai pu le constater à Swift Current, Régina, Brandon, le rendement, dans certaines fermes, a été de 40 à 45 minots de blé à l'arpent, et l'avoine de 100 à 110 minots. L'orge a produit dans les mêmes proportions. Aussi les fermiers sont dans la jubilation. La richesse des provinces de l'Ouest consiste surtout dans

la culture et l'élevage.

La malaise monétaire, qui se faisait sentir en 1907-1908, a disparu, et il ne reste de ces années de crise qu'une crainte salutaire qui a rendu l'acheteur plus prudent et a enlevé cette fièvre de spéculation qui s'était emparée des hommes d'affaires et des cultivateurs de l'Ouest."

DING! DANG! DONG!

S. G. Mgr l'Archevêque a présidé le 29 décembre une jolie séance dramatique et musicale donnée dans la salle du Collège par les dames patronnesses de l'hospice Taché. L'auditoire sympathique, qui les a écoutées avec une respectueuse attention, leur a montré combien il appréciait leur généreux dévouement. Le 7 janvier les charitables dames ont répété cette intéressante séance en présence du personnel et des patients de l'Hôpital.

__ Comme d'ordinaire, les visites ont été très nombreuses à l'archevêché à l'occasion du nouvel an. Les hommes sont venus le jour de

l'An, et les dames et demoiselles le jour des Rois.

— C'est toujours une joie pour nous de lire quelques pages de bon français dans l'Angelos, revue mensuelle publiée par les élèves de

l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Monsieur et Madame Théophane Bertrand, de notre ville, actuellement en Europe, ont été reçus en audience privée le 13 décembre par N. S. P. le Pape. M. l'abbé Benoît, nouveau docteur en droit canonique, les accompagnait,

M. l'abbé F. Woodcutter, curé de Moose-Jaw, a inauguré une série de conférences aux non-catholiques. L'auditoire nombreux, qui se presse pour entendre expliquer les vérités de notre sainte religion, témoigne de l'opportunité et de l'utilité de l'œvre du conférencier.

— M. l'abbé Gendron, curé de La Salle, est parti le 27 décembre pour un voyage dans la province de Québec. M. l'abbé Bellavance,

de l'archevêché, va le remplacer les dimanches et les fêtes.

— Le Collège de Saint-Boniface a fait l'acquisition d'un appareil sismographique. Comme l'a fait remarquer un journal anglais de Winnipeg, c'est le premier appareil du genre dans l'Ouest. Les observations de secousses sismiques qu'il enregistrera ne manqueront ni d'intérêt ni d'importance. Cet heureux progrès est dû à l'initiative du R. P. Blain, s. J.

— Nous avons fait célébrer 66 messes pendant l'année 1909 pour nos abonnés défunts et les parents défunts de nos abonnés. Le nombre de ces messes est basé sur le montant de nos maigres revenus. Si tous nos abonnés étaient fidèles à payer leur abonnement, nous en pourrions faire dire davantage. Avis donc aux retaidataires, à ceux surtout qui n'ont pas soldé depuis trois ans!

— Cordial merci au Manitoba, à la Vérité, à l'Evénement et au Bien Public pour insertion dans leurs colonnes du remarquable travail de M. l'avocat White sur l'Aspect constitutionnel de la ques-

tion des écoles.

— Nos sincères remerciements à l'*Union* de Woonsocket, R. I., pour la sympathie qu'elle porte aux *Cloches* et les reproductions fréquentes qu'elle daigne en faire. C'est un véritable bonheur pour nous de relire quelques-une de nos modestes articles dans les pages de cette revue si catholique et si française.

— Le grand tout américain est l'apostolat du protestantisme et du matérialisme: la défense de la nationalité d'outre-océan par le maintien de la langue et des usages du pays est la meilleure défense de la foi dans ces Etats-Unis qui prétendent tout absorber. - Osservatore

 ${\it Romano}$.

— La West Canada Publishing Co, qui imprime les trois journaux catholiques anglais, allemand et polonais de Winnipeg, a publié cette année un magnifique almanach allemand illustré. Nos sincères félicitations!

R. I. P.

— R. P. Ovide Péloquin, о. м. г., décédé à St-Laurent, Man.

— Rde Sœur M.Luce Esther Baril, des Sœurs de la Charité, décédée à Montréal. Elle était la tante de la Rde Sœur St-Wilfrid, de l'hôpital de St-Boniface.

Rde Soœur M.-M. Papineau, des Sœurs de la Charité, décédée

à Montréal.

Rde Sœnr Jean de la Paix. (Cordélia Marion) des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

- Rde Sœur Marie-Léda Lanouette-Casimir, des Sœurs de la Charité, décédée à Montréal.

- M. Michel Cyr décédé à Saint-Boniface.